

*Recours au Règlement*

Le ministère de la Justice a, notamment, fortement appuyé le Centre canadien de la magistrature qui fait oeuvre de pionnier pour conscientiser ceux qui siègent dans nos tribunaux sur le parti pris contre les femmes.

Si la députée n'a pas vu la bande-vidéo sur le parti pris contre les femmes que le Centre a produit, je lui en ferai parvenir un exemplaire avec plaisir. Elle fait signe qu'elle l'a vu. C'est le genre de choses qui peuvent se réaliser par l'entremise du ministère de la Justice.

Un groupe d'étude fédéral-provincial sur les femmes et le droit veut approfondir les questions de droit substantiel les concernant. La députée sait que les agressions sexuelles sont un problème grave. Elles sont révélatrices d'attitudes et de l'application de la loi. Nous sommes déterminés à extirper les attitudes qui conduisent à cette plaie sociale.

\* \* \*

**PRÉSENCE À LA TRIBUNE**

**M. le Président:** Je signale aux députés la présence à notre tribune de Son Excellence Nicéphore Soglo, premier ministre de la République du Bénin.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

**M. Ross Belsher (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur le Président, j'implore votre indulgence, le temps de rappeler que nous célébrons aujourd'hui le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée à la Chambre de quatre députés qui ont été élus en 1965.

Il s'agit des députés de Renfrew—Nipissing—Pembroke, de Notre-Dame-de-Grâce, de Victoria—Haliburton et de Annapolis Valley—Hants.

Monsieur le Président, ils ont tous bien servi leurs électeurs. Je suis certain que je me fais le porte-parole de tous en leur offrant mes plus cordiales félicitations à l'occasion de ce 25<sup>e</sup> anniversaire de vie parlementaire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, l'opposition officielle est très heureuse de se joindre au secrétaire parlementaire pour féliciter ces quatre députés.

Nous leur sommes tous reconnaissants des services insignes qu'ils ont rendus au Canada et aux gens qu'ils représentent. Nous tenons leur carrière pour un exemple de dévouement à la chose publique et nous les exhortons à persévérer, peut-être pas 25 années encore, mais au moins jusqu'au début du siècle prochain.

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Monsieur le Président, je voudrais moi aussi me faire l'écho, au nom de mon parti, des commentaires formulés par les deux orateurs précédents. J'ajouterai que chacun de ces députés est, à sa façon, un Canadien exceptionnel.

\* \* \*

**LA CHAMBRE DES COMMUNES**

## LA PIÈCE DÉDIÉE À LA MÉMOIRE DU PÈRE SEAN O'SULLIVAN

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, je voudrais présenter une motion.

Les partis d'opposition ont été consultés. Je crois que la Chambre autorisera à l'unanimité la présentation et l'adoption de la motion.

J'agis au nom du premier ministre, et je sais que le chef de l'opposition et le chef du Nouveau Parti démocratique sont en faveur de la motion.

Je crois comprendre qu'en l'absence de leurs chefs, les députés de Hamilton Mountain et de Brant appuieront la motion que voici. Elle est explicite.

Elle est libellée comme suit:

Qu'en reconnaissance du fait que le regretté Sean O'Sullivan était député aux communes, qu'il a quitté la vie politique pour continuer d'aider les Canadiens en tant que prêtre, qu'il a consacré une part très grande de son temps à enrichir les députés de tous les partis de son amitié et de son dévouement, avant de nous être arraché par les ravages du cancer à l'âge de 37 ans, laissant à tous les Canadiens l'exemple et l'idéal de sa vie et de sa foi, la Chambre fasse de la salle d'attente de l'entrée sur la rue Wellington de l'édifice de l'Est une salle de méditation où tous, quelle que soit leur foi, seront admis, et la Chambre exprime par la présente motion l'espoir que cette pièce dédiée à la mémoire et à l'idéal du père Sean O'Sullivan et à ses émules rappelle à tous les députés et à tous les Canadiens la richesse de l'accueil réciproque inspiré par l'amitié et la bienveillance.

**M. le Président:** La Chambre a entendu le libellé de la motion. Y a-t-il consentement unanime?